



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 12 JANVIER 2021

Dave O'CALLAGHAN (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE)

Biarritz Olympique Pays Basque / Valence Romans Drôme Rugby du 8 janvier 2021 (J15 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Valence Romans Drôme Rugby, M. Dave O'CALLAGHAN a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Dave O'CALLAGHAN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Dave O'CALLAGHAN est suspendu dans l'attente de cette audience.

Jean-Baptiste ALDIGE (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE)

Biarritz Olympique Pays Basque / Valence Romans Drôme Rugby du 8 janvier 2021 (J15 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / Valence Romans Drôme Rugby, le représentant fédéral a signalé le comportement de M. Jean-Baptiste ALDIGE, Président du Biarritz Olympique Pays Basque.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jean-Baptiste ALDIGE et le club du Biarritz Olympique Pays Basque sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Jean-Baptiste ALDIGE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.



Thomas CEYTE (USON NEVERS RUGBY)

AS Béziers Hérault / USON Nevers Rugby du 8 janvier 2021 (J15 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre AS Béziers Hérault / USON Nevers Rugby, M. Thomas CEYTE a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Thomas CEYTE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Thomas CEYTE est suspendu dans l'attente de cette audience.

Josaia Winimaivunidawa RAISUQUE (USON NEVERS RUGBY)

AS Béziers Hérault / USON Nevers Rugby du 8 janvier 2021 (J15 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre AS Béziers Hérault / USON Nevers Rugby, M. Josaia Winimaivunidawa RAISUQUE a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Josaia Winimaivunidawa RAISUQUE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Josaia Winimaivunidawa RAISUQUE est suspendu dans l'attente de cette audience.

Joshua Zac STRAUSS (OYONNAX RUGBY)

Oyonnax Rugby / FC Grenoble Rugby du 7 janvier 2021 (J15 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Oyonnax Rugby / FC Grenoble Rugby, M. Joshua Zac STRAUSS a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Joshua Zac STRAUSS est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Joshua Zac STRAUSS est suspendu dans l'attente de cette audience.

Filipo NAKOSI (CASTRES OLYMPIQUE)

Castres Olympique / SU Agen Lot-Et-Garonne du 9 janvier 2021 (J14 TOP 14)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Castres Olympique / SU Agen Lot-Et-Garonne, M. Filippo NAKOSI a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Filippo NAKOSI est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Filippo NAKOSI est suspendu dans l'attente de cette audience.

Geoffrey LANNE-PETIT (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES)

Section Paloise Béarn Pyrénées / ASM Clermont Auvergne du 10 janvier 2021 (J14 TOP 14)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / ASM Clermont Auvergne, les arbitres 4 et 5 ont signalé le comportement de M. Geoffrey LANNE-PETIT, Entraîneur de la Section Paloise Béarn Pyrénées.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Geoffrey LANNE-PETIT et le club de la Section Paloise Béarn Pyrénées sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Geoffrey LANNE-PETIT n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Laurent SEMPERE (STADE FRANCAIS PARIS)

Stade Toulousain / Stade Français Paris du 10 janvier 2021 (J14 TOP 14)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Stade Toulousain / Stade Français Paris, les arbitres 4 et 5 ont signalé le comportement de M. Laurent SEMPERE, Entraîneur du Stade Français Paris.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Laurent SEMPERE et le club du Stade Français Paris sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 20 janvier 2021.

M. Laurent SEMPERE n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

US CARCASSONNAISE

Saisine Président de la LNR

A la suite du report de la rencontre US Carcassonnaise / US Montalbanaise (J15 PRO D2) et dans le cadre de l'application du protocole médical de gestion COVID-19, l'US Carcassonnaise est convoqué le mercredi 27 janvier 2021.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51